



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/851/Rev.1
24 juillet 2008

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

723ème séance plénière

PC Journal No 723, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 851/Rev.1*
CONFÉRENCE OSCE-AFGHANISTAN DE 2008

Kaboul, 9 et 10 novembre 2008

Le Conseil permanent,

Se félicitant de l'offre de l'Afghanistan d'accueillir en 2008 une conférence de l'OSCE avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Comme suite au débat ayant eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Prenant en considération l'engagement du Gouvernement afghan d'assurer les conditions de sécurité nécessaires,

1. Décide de tenir la Conférence OSCE-Afghanistan de 2008 sur le thème « Renforcement de la coopération entre l'OSCE et ses partenaires asiatiques pour la coopération afin de relever les défis à la sécurité » à Kaboul, les 9 et 10 novembre 2008 ;
2. Prie l'Afghanistan de lui communiquer régulièrement des informations actualisées sur la situation de sécurité dans le pays ;
3. La présente décision remplace la Décision No 851 du Conseil permanent, en date du 29 mai 2008, sur la Conférence OSCE-Afghanistan de 2008.

* Révision de la Décision No 851 du Conseil permanent, en date du 29 mai 2008, sur la Conférence OSCE-Afghanistan de 2008 pour tenir compte du changement des dates de celle-ci.